

THESE :

Qu'est-ce que la Révélation ? La problématique de la Réforme protestante (le radicalisme du *Sola Scriptura* niant toute place à la Tradition) oblige l'Eglise à théoriser d'avantage le rapport entre Ecriture et Tradition. Toutes deux transmettent l'*unique Evangile* (Trente), ce dernier étant compris d'abord comme corps de doctrine : *source de toute vérité salutaire et de toute règle morale*. *Dei Filius* (Vatican I) élargit la définition de la Révélation (à Dieu lui-même) et rappelle par ailleurs qu'à la seule Eglise catholique appartient l'interprétation *authentique* des Ecritures. C'est cependant *Dei Verbum* (Vatican II) qui explicite le contenu de l'objet de la Révélation : c'est *Dieu lui-même* (et non plus tant une doctrine) qui - dans le Christ et particulièrement dans son Mystère Pascal - se révèle aux hommes *comme à des amis*, et *par là-même* leur communique sa vie divine.

Le rapport Ecriture-Tradition n'est donc plus vu de manière binaire, mais il vit d'une réciprocité mystérieuse dont l'unité vient de l'Esprit Saint. Ecriture et Tradition forment un *tout* – le « Dépôt sacré » de la Foi, partageant la même *source* (l'Esprit Saint) et la même *fin* (DV 9). L'Ecriture n'épuise donc point la Révélation (DV 9. FR 55). Dans l'Eglise « qui croit et qui prie », souffle l'Esprit, et le « Dépôt de la Foi » s'enrichit sans cesse de la Tradition ainsi renouvelée, et toujours fondée sur l'Ecriture qu'elle explicite. La Tradition est donc un critère herméneutique pour la Vérité doctrinale de l'Ecriture.

Comment discerner la Tradition (parmi les traditions) ? L'Esprit Saint permet ce discernement, et aide à garder le « Bon Dépôt » (2 Tm 1,14). Il introduit l'Eglise dans la « Vérité toute entière » (Jn 16,13), par l'intermédiaire des Apôtres et de leurs successeurs, qui *transmettent* ce qu'ils ont *reçus*, mais aussi par l'intermédiaire du peuple chrétien tout entier, oint par l'Esprit, et qui dès lors ne peut faillir dans la foi (LG 12 sur le *sensus fidei*).

Comment interpréter l'Ecriture ? *Dei Filius* insiste encore sur Dieu comme *Auteur* et pas seulement *Inspirateur* et *Garant* de la sainteté de l'Ecriture. Mais dans le siècle qui sépare les conciles Vatican I et II, l'hagiographe ou écrivain sacré trouve peu à peu sa place : *instrument, membre, cause instrumentale, organe de l'Esprit Saint, instrument vivant et doué de raison...* DV 11 qualifie finalement alors ces hagiographes de « *vrais auteurs* ».

Et puisque l'Esprit a parlé à des hommes *à la manière des hommes*, il convient de creuser par l'exégèse ce que ceux-ci *ont vraiment voulu dire* (DV 12) et ce qu'il a plu à Dieu de faire passer par leurs paroles : c'est le rôle de l'analyse littérale, mais qui doit être complétée d'une herméneutique spirituelle. Cette dernière découvre le sens exact des textes sacrés en les replaçant dans la cohérence de toute l'Ecriture (1), de la Tradition de l'Eglise (2), de *l'analogia fidei* (i.e. du dogme) (3).

Le Christ est dès lors l'Herméneute ultime des Ecritures, parce qu'Il en crée Lui-même le sens en les accomplissant.

La Tradition se nourrit alors de la fidélité de l'Eglise à vivre le Mystère Pascal du Christ, offert et livré par Amour pour les hommes.

La **théologie** se *fortifie, s'affermi* et se *rajeunit* sans cesse au contact de l'Ecriture, qui est alors *comme son âme* (DV 24).

• Bibliographie essentielle :

- *Dei Verbum* (Vatican II, Paul VI, Constitution dogmatique, 1965)
- « Décret sur la Réception des Livres saints et traditions » (Concile de Trente, 1546)
- « L'interprétation de la Bible dans l'Eglise » (Commission Biblique Pontificale, 1993)

• Bibliographie annexe :

- « Décret sur l'Edition de la Vulgate et la manière d'interpréter la Sainte Ecriture » (Concile de Trente, 1546)
- *Providentissimus Deus* (Léon XIII, Encyclique, 1893).
- *Spiritus Paraclitus* (Benoît XV, Encyclique, 1920).
- *Divino Afflante Spiritu* (Pie XII, Encyclique, 1943).
- *Dei Filius* (Vatican I - Pie IX, Constitution dogmatique, 1870)
- « Le Peuple juif et ses saintes Ecritures dans la Bible chrétienne » (Commission Biblique Pontificale, 2001)
- « Inspiration et Vérité de l'Écriture Sainte » (Commission Biblique Pontificale, 22 février 2014)

A – La doctrine catholique de l'Évangile, source de toute vérité salutaire et de toute règle morale. Sa révélation dans l'Écriture et la Tradition.

Préambule :

ThA¹: le contenu de l'Écriture est l'*optima regula veritatis* à laquelle rien ne vient ajouter. L'autorité du Magistère lui vient de sa conformité avec l'Écriture.

La Réforme protestante:

- > La Renaissance réalise (à juste titre) qu'un sens trop littéral de l'Écriture ne suffit souvent pas.
 - > La Réforme protestante (Luther) préconise alors le « **Sola Scriptura** » qui veut indiquer :
 - le rôle normatif exclusif de l'Écriture dans la formation de la doctrine de la foi
 - le rôle exclusif de l'Écriture dans la vie spirituelle du croyant
 - L'Écriture Sainte est donc interprétée à partir d'elle-même.
 - + La Réforme remet en cause les critères de canonicité des Écritures².
 - + remet en cause l'autorité institutionnelle de l'Église (au nom de la «liberté chrétienne»), et souligne le sacerdoce commun des baptisés
- Le *Sola Scriptura* méconnaît le rôle majeur joué par la Tradition³, y compris dans l'élaboration des textes scripturaires eux-mêmes (fruits de la Tradition orale de l'époque).

1 - CONCILE DE TRENTE (Décret sur la Réception des Livres saints et traditions (1546) - DH 1501s) :

❶ **L'Évangile comme CORPS DE DOCTRINE, « source de toute vérité salutaire et de toute règle morale »**

┆ **DRLST** : « L'Évangile est... la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale »

→ *L'Évangile* = l'ensemble de la *doctrine* du salut, donc un corps de doctrine. Approche intellectuelle de la Révélation. Plus intellectuelle que vitale. Quid du Christ, source de l'Évangile ? le rapport n'est pas souligné.

❷ **A partir de l'Évangile du Salut : L'Écriture « et » la Tradition. (Réfutation du *partim partim*)**

┆ **DRLST** : « Cette vérité et cette règle sont contenues dans les livres écrits **et** dans les traditions non écrites... »

→ la Vérité de l'Évangile est transmise selon deux modes : L'Écriture (la Bible) et la Tradition.

→ Attention, Trente ne parle pas de deux sources, mais bien d'une – « l'Évangile » – qui a le primat.

→ La dichotomie du *partim...partim* ayant été rejetée (pas 2 parts complémentaires), TRENTE semble aller dans le sens de la suffisance MATÉRIELLE des Écritures (en matière de doctrine).

- ÉCRITURE : - **SUFFISANCE FORMELLE** = l'Écriture se suffit à elle-même (Luther et la *Sola Scriptura*) ? → non, pour la doctrine catholique ⁴
- **INSUFFISANCE MATÉRIELLE** = La Tradition complète les lacunes de l'Écriture. *partim partim* ? → oui en matière de morale.
 - **SUFFISANCE MATÉRIELLE** = Tout y est présent matériellement, mais nécessite l'interprétation de la Tradition ? → oui en matière du contenu de la foi (tout dogme trouve un fondement dans l'Écriture)

2 - CONCILE VATICAN I (Dei Filius 2) :

❶ **Ouverture de la redéfinition de l'Évangile :**

┆ **DF 2** - « Il a plu à sa sagesse et sa bonté de se révéler lui-même au genre humain ainsi que les décrets éternels de sa volonté par une autre voie, surnaturelle celle-là : [He 1,1]... »

¹ Thomas d'Aquin.

² Pour l'Église catholique, est *canonique* un texte qui est lu dans la *synaxe* (c'est-à-dire l'assemblée chrétienne primitive). Trente le précise : « ces livres... *tels qu'on a coutume de les lire dans l'Église catholique* » (DH 1504). Le canon du NT prend sa forme définitive au IV^e siècle avec Athanase (Orient) et le pape Damase (Occ.). (DH 179). Il est rappelé dans la bulle « *Cantate Domino* » (FLORENCE. XVII^e oec. 1442), puis donc à TRENTE : « *Décret sur la réception des livres sacrés et des traditions* » (1546 - DH 1501). Dans ce même décret est déclarée *authenticum* (« officielle ») la traduction latine de la Vulgate, « approuvée dans l'Église par le long usage de tant de siècles ». (DH 1506)

³ « La Réforme, avec son retour à l'Écriture, fut l'essai pathétique de surmonter la division entre théologie scolastique et théologie spirituelle » BALTHASAR, *Retour au Centre*, p.35.

⁴ DV 9 : « L'Église ne tire pas sa certitude sur les vérités révélées de la seule Écriture sainte. C'est pourquoi [Écriture et Tradition] doivent être reçues et vénérées avec un égal sentiment de piété et de révérence ».

☉ **Reprise de la prudence de Trente, qui n'avait pas tranché sur le rapport Tradition–Ecriture, mais l'interprétation des Ecritures « appartient à la Sainte Eglise » et dépend du « consentement unanime des Pères ».**

DF 2 - La Révélation : « ... dans les matières de foi et de mœurs qui concernent l'élaboration de la doctrine chrétienne, on doit tenir pour véritable sens de la sainte Ecriture celui qu'a tenu et que tient notre Mère la sainte Eglise, **à laquelle il appartient de juger du sens et de l'interprétation véritable des saintes Ecritures** ; et que, dès lors, il n'est permis à personne d'interpréter cette sainte Ecriture contrairement à ce sens ni non plus contrairement **au consentement unanime des Pères**. » (DH 3006.7)

3 - CONCILE VATICAN II (*Dei Verbum*) :

Le débat conciliaire est dominé par la question de savoir si la Tradition contient d'autres vérités que celles attestées par l'Ecriture. Mais l'on ne revient pas sur la question des deux sources. La perspective est autre :

☉ **L'Evangile est Dieu lui-même : Le CHRIST dans son Mystère Pascal comme ultime Révélation de Dieu. Le dépôt sacré de la foi, et le témoignage vivant de l'Eglise.**

DV 2 : « Il a plu à Dieu dans sa bonté et sa sagesse de **se révéler lui-même** et de faire connaître le mystère de sa volonté grâce auquel les hommes, par le Christ, le Verbe fait chair, accèdent dans l'Esprit-Saint, auprès du Père et sont rendus participants de la nature divine. Dans cette révélation le Dieu invisible **s'adresse aux hommes en son immense amour ainsi qu'à ses amis**, il s'entretient avec eux **pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie**. [...] ⁵...le Christ est à la fois **Médiateur** et **Plénitude** de toute la Révélation. »

- Le donné révélé n'est plus un *corps de doctrine* mais *Dieu lui-même*, qui se révèle...

- dans la Création
- dans l'Ancienne Alliance
- et s'accomplit *pleinement* dans le Christ, ultime Parole. Le Christ « achève en la complétant la Révélation ». (DV4) Il en est la plénitude, *Alpha et (Jusqu'à) Omega*, la totalité de ce que dit Dieu.

Cf. He 1,1s : « Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu, dans ces derniers temps, **nous a parlé par le Fils**, qu'il a établi héritier de toutes choses, *par lequel il a aussi créé le monde* ».

1→ Le Christ est par soi l'ultime parole de Dieu⁶, spécialement dans son Mystère Pascal.

↳2→ L'Eglise, en tant que *vivant* le Mystère Pascal du Christ (ie offerte, livrée...) porte l'unique témoignage au Christ, Révélation de Dieu.

↳3→ L'Écriture et La Tradition (l'Eglise vivante) forment donc ce témoignage vivant et unifié du Mystère Pascal du Christ.

Csqces : 1 - l'Ecriture doit être actualisée par la Tradition.

2 - la Tradition doit sans cesse renvoyer au Christ.

→ La Tradition « *transmet* » la Parole de Dieu, et l'Écriture « *est* » la Parole de Dieu (DV9). Mais il convient se rappeler que la Parole de Dieu ne s'identifie pas avec ces formes de transmissions.

☉ **Rapport Ecriture–Tradition (- Magistère) : réciprocité mystérieuse dont l'unité vient de L'ESPRIT SAINT.**

L'Ecriture n'épuise pas la Révélation :

DV 9 : « L'Eglise ne tire pas de la seule Ecriture Sainte sa *certitude*⁷ sur tous les points de la Révélation »

FR 55 : « Pour l'Eglise, la Sainte Ecriture n'est pas la seule référence »

⁵ DV 2 : « Pareille économie de la Révélation comprend des événements et des paroles intimement unis entre eux, de sorte que *les œuvres, réalisées par Dieu dans l'histoire du salut, attestent et corroborent et la doctrine et le sens indiqués par les paroles*, tandis que *les paroles publient les œuvres et éclairent le mystère qu'elles contiennent. La profonde vérité que cette Révélation manifeste, sur Dieu et sur le salut de l'homme, resplendit pour nous dans le Christ*, qui est à la fois le *Médiateur* et la *plénitude* de toute la Révélation (2). »

⁶ il n'est plus seulement le prédicateur de la Vérité, mais il est la Vérité elle-même. Par ses paroles, ses actes et par dessus tout par son M P (= Myst. Pascal)

⁷ ce qui ne signifie pas qu'elle n'y trouve pas néanmoins un *fondement*, qu'il s'agit alors pour la Tradition d'explicitier, justement.

① Selon un rapport (dynamique) de réciprocité... →

DV9 : 'une seule source – un tout – une même fin – un égal sentiment de piété et de révérence'

« **La sainte Tradition et la Sainte Ecriture** sont donc reliées et communiquent *étroitement* entre elles. Car toutes deux, jaillissant **d'une source divine** identique, **ne forment pour ainsi dire qu'un tout** et tendent à une même **fin**. En effet, la Sainte Ecriture **est** la parole de Dieu en tant que, sous l'inspiration de l'Esprit divin, elle est consignée par écrit ; quant à la sainte Tradition, elle **porte** la parole de Dieu, confiée par le Christ Seigneur et par l'Esprit-Saint aux apôtres, et la **transmet** intégralement à leurs successeurs, pour que, illuminés par l'Esprit de vérité, en la prêchant, ils la gardent, l'exposent et la répandent avec fidélité: il en résulte que **l'Eglise ne tire pas de la seule Ecriture Sainte sa certitude sur tous les points de la Révélation**. C'est pourquoi l'une et l'autre doivent être reçues et vénérées avec **un égal sentiment d'amour et de respect** ».

→ Ecriture et Tradition « ont donc entre elles des relations très étroites » et « ne forment qu'un tout » (DV9) (« réciprocité » et « dépendance » (FR)), tout qui est le « dépôt sacré » de la Foi (DV 10), « doivent être reçues et vénérées avec un égal sentiment de piété et de révérence » (DV9)

→ La Tradition est *explication* de la Parole de Dieu (qu'elle « porte » et « transmet ») au sens plein d'une EXPLICITATION (existentielle, liturgique, philosophique...), un déploiement.

→ La Tradition est donc un critère herméneutique, explicatif.

1- <u>Pour ce qui est le CONTENU de la Vérité de Foi (dogmes...):</u>	il se trouve dans l' Ecriture , de façon « constitutive » ⁸ ,	et dans la Tradition , de manière « explicative ».
2- <u>Pour ce qui concerne la PRAXIS (scts, morale, droit canon, etc...):</u>	l'Ecriture comme la Tradition sont toutes deux « constitutives ».	

→ L'Ecriture est suffisante pour le contenu constitutif de la Foi (Congar). Pour les formes (praxis), la Tradition est nécessaire. → La Foi se trouve totalement dans l'Ecriture, et de nouveau toute dans la Tradition.

→ La praxis est *partim* dans l'Ecriture, et *partim* dans la Tradition (ainsi, la forme des sacrements, par exemple).

② ...**sous l'action de l'Esprit Saint...** → Cette réciprocité mystérieuse de l'Ecriture et de la Tradition (et du Magistère) vient de l'Esprit Saint, qui « introduit dans la Vérité toute entière » (Jn 16,13) puis aide à « garder le bon dépôt [de la foi] » (2 Tm 1,14).

DV 10 : « Il est donc clair que la sainte Tradition, la sainte Ecriture et le Magistère de l'Eglise, par une très sage disposition de Dieu, sont tellement *reliés* et *solidaires* entre eux qu'aucune de ces réalités ne subsiste sans les autres, et que toutes ensemble, chacune à sa façon, **sous l'action du seul Esprit-Saint**, contribuent efficacement au salut des âmes ».

FR 55 ⁹ : « Pour l'Eglise, la Sainte Ecriture n'est pas la seule référence... En effet, la "règle suprême de sa foi" [*regula fidei*, dogme] lui vient de **l'unité** que **l'Esprit** a réalisée entre la sainte Tradition, la sainte Ecriture et le Magistère de l'Eglise ».

③ ...**et dans l'Eglise vivante.** → Le lieu où l'Esprit opère cette unité de l'Ecriture et de la Tradition est l'Eglise → approche **existentielle** de l'Eglise : « **l'Eglise qui croit et qui prie** » est sujet actif qui transmet ce qu'elle est et croit (**DV 8**). C'est l'Esprit Saint qui donne Vie à l'Evangile (= à l'Ecriture) dans le cœur des croyants, donc dans l'Eglise, et cette Vie fait la Tradition : cette Vie lui vient de sa conformité au Christ Vivant, Ultime Parole de Dieu :

DV 8 : « Ainsi Dieu, qui parla jadis, ne cesse de converser avec l'Epouse de son Fils bien-aimé, et l'Esprit-Saint, par qui la voix vivante de l'Evangile retentit dans l'Eglise et, par l'Eglise, dans le monde, introduit les croyants dans la vérité tout entière et fait que la parole du Christ réside en eux avec toute sa richesse ».

⁸ A comprendre dans le sens d'une Constitution, d'un texte fondateur, comprenant les principes. Attention, le terme n'est pas dans DV.

⁹ **FIDES ET RATIO - FR 55** : « la Constitution *Dei Verbum* affirme avec force: " La sainte Tradition et la sainte Ecriture constituent un unique dépôt sacré de la parole de Dieu, confié à l'Eglise; en y adhérant, le peuple saint tout entier uni à ses pasteurs ne cesse de rester fidèlement attaché à l'enseignement des Apôtres ".

Cependant, *pour l'Eglise, la sainte Ecriture n'est pas la seule référence*. En effet, la " règle suprême de sa foi " lui vient de **l'unité que l'Esprit** a réalisée entre la **sainte Tradition**, la **sainte Ecriture** et le **Magistère** de l'Eglise, en une réciprocité telle que les trois ne peuvent pas subsister de manière indépendante ». (Notons qu'en 2 Tm 1,14 , c'est bien « l'aide de l'ES » dont dispose Timothée pour « garder le bon dépôt » + Jn 16,13...).

B – Tradition (apostolique, du dépôt de la foi et vie) et traditions

↳ **Comment discerner la Tradition ?** La Tradition est la Vie que l'Esprit Saint donne à l'Écriture dans le corps mystique du Christ, l'Église qui croit et qui prie. Le travail d'Y. CONGAR¹⁰ est ici central. La Tradition est au service de la Vie de l'Église. Elle est sa Vie même. Elle est *transmission* et *développement* (Y. Congar), *actualisation*. L'Écriture *s'explique* dans la Tradition.

● **L'ESPRIT SAINT** donne le discernement (au Magistère *authentique*) pour accueillir ou rejeter telle ou telle tradition. Rejeter ce qui n'est qu'humain, conserver le « bon dépôt », l'explicitier (« la vérité toute entière... les choses à venir. »).

2 Tm 1,14 : « Garde le *bon dépôt*, avec l'aide de l'Esprit Saint qui habite en nous. »

Jn 16,13 : « Mais quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous introduira dans *la vérité tout entière*; car il ne parlera pas de lui-même, mais ce qu'il entendra, il le dira et il vous dévoilera les choses à venir. »

● LES APOTRES ET SUCESSEURS :

La Tradition Apostolique vient directement de la **succession apostolique**

- Cf. tous les couples « transmis – reçu » dans Paul¹¹ :

1 Co 11,23 - « Pour moi, en effet, j'ai *reçu* du Seigneur ce qu'à mon tour je vous ai *transmis* »

1 Co 15,3 - « Je vous ai transmis ce que j'ai moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le 3^e jour selon les Écritures, qu'il est apparu à Céphas, puis au douze... »

- IRÉNÉE / gnoses: *adv. Haer.* III, 2, 2 : PG 7, 847; cf. *ibid.* IV, 26, 2, etc...

- CONSTANTINOPLE II (553. V^e oec.) : « Nous professons que nous tenons et prêchons la foi donnée originellement par notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ aux saints Apôtres, et prêchée par eux dans le monde entier ».

LG 19 et 20 : « La mission divine confiée par le Christ aux apôtres est destinée à durer jusqu'à la fin des siècles (cf. Mt 28,20), étant donné que l'Évangile qu'ils doivent transmettre est pour l'Église principe de toute sa vie, pour toute la durée du temps. C'est pourquoi les apôtres prirent soin d'instituer dans cette société hiérarchiquement ordonnée, des successeurs (...). La Tradition apostolique se manifeste et se conserve dans le monde entier par ceux que les apôtres ont faits évêques et par leurs successeurs jusqu'à nous ».

● LE PEUPLE TOUT ENTIER :

- V^e siècle déjà : Le « **Critère de catholicité** » de VINCENT DE LERINS (*Commonitorium*) :

→ Est traditionnel ce qui est reçu...

- partout, ✓
- par tous, ✓
- à tout moment. ✓

(ex : la Vulgate, officialisée à Trente)

...et donc rejoint le **sensus fidei** que donne l'Esprit Saint, unanimité spontanée de la Foi.

LG 12 : « L'ensemble de fidèles, qui ont l'onction qui vient du Saint, ne peut faillir dans la Foi, et manifeste cette qualité qui lui est propre par le moyen du **sens surnaturel de la foi** qui est celui du peuple tout entier ».

↳ **Les monuments laissés par la Tradition ?** D'abord l'Écriture, puis les Pères, la Liturgie (*lex orandi, lex credendi*), les écrits des docteurs et saints (Orient et Occident), des Papes et Conciles, ...

¹⁰ Y.M. CONGAR : *LA TRADITION ET LES TRADITIONS*, (la redécouverte de la notion de « Tradition » des Pères et la différence avec « les traditions »)

Son travail fut décisif dans Vat. II.

- Auparavant, la Tradition était comprise comme une liste d'enseignements transmis oralement, puis éventuellement écrits en dogmes.

- Avec Congar, elle est la description de la vie selon l'Évangile. La Tradition est **au service de la vie**. L'œuvre de Dieu n'est pas statique : elle est une histoire qui se déploie, à cause de la libre volonté de Dieu et également de notre opacité humaine qui freine l'accomplissement immédiat de toute la Révélation. Le germe en fut donné dès le départ, et s'il n'a pas atteint tout de suite sa plénitude, c'est parce que Dieu n'est pas le seul à agir : il y a aussi les hommes. D'où le déploiement nécessaire dans une Histoire. Dans cette dynamique, sans continuité automatique, s'articulent sans cesse *Tradition* et *Réforme*. La Foi est transmise et donc *reçue*, au sens plein. Elle l'est par un sujet *vivant*.

« La tradition n'est pas pure transmission mécanique d'un dépôt inerte, elle implique le passage d'un vivant à un autre vivant »

→ **La Tradition est dans l'Église comme sa Vie même**, héritée mais actuelle et vivifiante. « L'Église est autre chose qu'un conservatoire des formes du passé. Elle est Tradition, mais la vraie tradition est critique et créativité autant que transmission de l'identique et conservation. ». Cette actualisation se fait par l'ES, si bien que la Tradition est simultanément *développement et transmission*. C'est l'Écriture qui *s'explique* dans la Tradition.

¹¹ Cf. 2 Thes 2,15 : « gardez fermement les traditions que vous avez apprises de nous » ; 1 Tim 6,20 : « garde le dépôt » ; ...

C –L'interprétation des Ecritures dans l'Eglise (DV 12, CBP 1993 et 2001)

↪ **Comment interpréter les Ecritures ?** Elles ne peuvent l'être hors de la foi. Car elles furent écrites par des croyants sous l'inspiration de l'ES, et qui avaient fait l'expérience de Dieu. DV 12 : « la sainte Ecriture doit être lue et interprétée à la lumière du même Esprit qui la fit rédiger ».

Avant, l'on parlait d'inerrance, ou d'immunité de l'Ecriture. Maintenant : « vérité salutaire »

Le principe fondamental est que c'est *le Christ qui est l'exégète du Père*¹².

- **VATICAN I - DEI FILIUS : Dieu comme Auteur de l'Ecriture, comme Inspireur et Garant de sa sainteté.**

DF 2 : « L'Eglise tient pour [sacrés et canoniques les livres bibliques] non point parce que, composés par le seul travail de l'homme, ils auraient été ensuite approuvés par son autorité, ni non plus seulement parce qu'ils contiennent sans erreur la Révélation, mais parce qu'ils ont été écrits sous l'inspiration de l'Esprit Saint, **ils ont Dieu pour auteur** et ont été transmis comme tels à l'Eglise »

- **LES ENCYCLIQUES BIBLIQUES CONTEMPORAINES : De l'écrivain sacré comme « instrument » à « auteur »**

Providentissimus Deus (Léon XIII - 1893).

Spiritus Paraclitus (Benoît XV - 1920).

Divino Afflante Spiritu (Pie XII - 1943).

Pas de contradiction entre l'Ecriture et les conclusions de la science (DH 3283s) (Cf. également DH 3863¹³ sur Gn 1 à 11). On commence à parler de l'**écrivain sacré**, car l'exégèse se développe. Il est « **instrument** » dans les mains de Dieu, ou « **membre** » et Dieu est alors la tête.

Dieu est « cause principale » (ie finale, le but ultime de l'Ecriture - et formelle - le contenu même de l'Ecriture), et l'**écrivain** est « **cause instrumentale** », « **auteur** » et donc bien plus qu'un scribe qui écrit sous la dictée. Benoît XV parle de sa « liberté », « collaboration de Dieu et de l'homme à la même œuvre »,...

Insiste sur l'exégèse. L'**hagiographe** est « **l'organe de l'ES, un instrument vivant et doué de raison** ». Un livre est une véritable composition littéraire, d'un véritable auteur littéraire. « Les paroles de Dieu exprimables en langues humaines (// l'incarnation du Verbe) sont semblables en tout aux paroles humaines, l'erreur excepté ». La lecture comme sacrement, où Dieu se donne en nourriture.

- **VATICAN II - DEI VERBUM 12** souligne que « **Dieu a parlé à des hommes à la manière des hommes** », qui sont alors « **vrais auteurs** » (DV 11)

DV 11 : « [Les Livres sacrés] ont **Dieu pour auteur (DF)** et qu'ils ont été transmis comme tels à l'Eglise elle-même. En vue de composer ces livres sacrés, Dieu a choisi *des hommes* auxquels il eut recours dans le plein usage de leurs facultés et de leurs moyens (*Div. Affl. Spi*), pour que, lui-même agissant en eux et par eux, ils missent par écrit, **en vrais auteurs**, tout ce qui était conforme à son désir, et cela seulement (*Prov. Deus*). »

DV donne 2 étapes d'interprétation :

(1) - élucider le **sens littéral** (« *ce que l'hagiographe a vraiment voulu dire...* ») Cf. **CBP 1993**¹⁴ et **CBP 2001**.

(2) - **herméneutique** : ce que Dieu veut nous dire *hic et nunc* (L'Ecriture est polysémique) = **sens spirituel** : sens nouveau, « intelligence plus profonde » (DV19), donnés par l'ES sous la lumière du Mystère Pascal à un texte ancien¹⁵.

On recherchera donc ce sens :

1- à travers les méthodes exégétiques modernes (styles littéraires... **CBP 1993** et **CBP 2001**)

2- en lien avec 3 unités : celle de « l'Ecriture », celle de « la Tradition vivante de toute l'Eglise », et celle de la foi (« l'analogie de la foi »)

3 - l'interprétation reste « en dernière analyse soumise au jugement de l'Eglise ».

¹² Jn 1,18 : « Nul n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique, qui est tourné vers le sein du Père, lui, l'a fait connaître [*exegesato*] ».

¹³ **CBP** : *lettre au cardinal Suhard, Archevêque de Paris, 1948* (DH 3863) : « La question des formes littéraires des onze premiers chapitres de la Genèse est bien plus obscure et complexe. Ces formes littéraires ne répondent à aucune de nos catégories classiques et ne peuvent être jugées à la lumière des genres littéraires gréco-latins ou modernes. *On ne peut donc en nier ni affirmer l'historicité en bloc* sans leur appliquer indûment les normes d'un genre littéraire sous lequel ils ne peuvent être classés ». Il convient de les passer au crible d'une « étude attentive de tous les problèmes littéraires, scientifiques, historiques, culturels et religieux ». « Déclarer a priori que leurs récits ne contiennent pas de l'histoire, au sens moderne du mot, laisserait facilement entendre qu'ils n'en contiennent en aucun sens, tandis qu'ils relatent en un langage simple et figuré, adapté aux intelligences d'une humanité moins développée, les vérités fondamentales présupposées à l'économie du salut, en même temps que la description populaire des origines du genre humain et du peuple élu ».

¹⁴ Méthode historico-critique incontournable... Cf. doc Commission Biblique Pontificale (1993) : *L'interprétation de la Bible dans l'Eglise*.

Déjà ThA reconnaissait qu'il fallait filtrer le style des auteurs pour arriver au sens : « Dans l'Ecriture, les choses divines nous sont transmises selon le mode dont les hommes ont coutume d'user... » (*Comment. in Epist. ad Hebr.*, c.1, lect. 4, cité dans « *Spiritus Paraclitus* », DH 3830)

¹⁵ cette réinterprétation se fait à la lumière du M P, événement objectif qui la garde de tout arbitraire. Ce sens est donc "latent" dans ces textes, jusqu'au M P. Ce sens spirituel reprend les sens allégorique (foi), moral (charité), anagogique (espérance) traditionnel.

⇒ Aujourd'hui, on classe également de la sorte : sens **littéral** (historico-critique...), **spirituel** (all - mor - ana), et **sens plein** (i.e. explicité par la Tradition. C'est « l'intelligence plus profonde » de DV 19. ex : « Ttes les générations me diront bienheureuses » → Immaculée Conception de Marie).

sens littéral	}	<p>DV 12 : Cependant, puisque Dieu, dans la Sainte Ecriture, a parlé par des hommes à la manière des hommes (6), il faut que l'interprète de la Sainte Ecriture, pour voir clairement ce que Dieu lui-même a voulu nous communiquer, cherche avec attention ce que les hagiographes ont vraiment voulu dire et ce qu'il a plu à Dieu de faire passer par leurs paroles.</p> <p>Pour découvrir l'intention des hagiographes, on doit, entre autres choses, considérer aussi les "genres littéraires". Car c'est de façon bien différente que la vérité se propose et s'exprime en des textes diversement historiques, en des textes, ou prophétiques, ou poétiques, ou même en d'autres genres d'expression. Il faut, en conséquence, que l'interprète cherche le sens que l'hagiographe, en des circonstances déterminées, dans les conditions de son temps et l'état de sa culture, employant les genres littéraires alors en usage, entendait exprimer et a, de fait, exprimé (7). En effet, pour vraiment découvrir ce que l'auteur sacré a voulu affirmer par écrit, on doit tenir un compte exact soit des manières natives de sentir, de parler ou de raconter courantes au temps de l'hagiographe, soit de celles qu'on utilisait à cette époque dans les rapports humains (8).</p>
sens spirituel à interpréter en lien avec...	}	<p>Cependant, puisque la Sainte Ecriture doit être lue et interprétée à la lumière du même Esprit qui la fit rédiger (9), il ne faut pas, pour découvrir exactement le sens des textes sacrés, porter une moindre attention au contenu et à l'unité de toute l'Ecriture, eu égard à la Tradition vivante de toute l'Eglise et à l'analogie de la foi. Il appartient aux exégètes de s'efforcer, suivant ces règles, de pénétrer et d'exposer plus profondément le sens de la Sainte Ecriture, afin que, par leurs études en quelque sorte préparatoires, mûrisse le jugement de l'Eglise. Car tout ce qui concerne la manière d'interpréter l'Ecriture est finalement soumis au jugement de l'Eglise, qui exerce le ministère et le mandat divinement reçus de garder la parole de Dieu et de l'interpréter.</p>

(nb : déjà **ORIGENE** : la liturgie (typologique), les communautés locales sous l'autorité de l'évêque et la lectio...réinterprètent.)

→ C'est alors le Christ qui est **l'Herméneute ultime** des Ecritures, parce qu'il en crée Lui-même le sens en les *accomplissant*.

→ La Tradition = l'actualisation constamment renouvelée au fil des siècles du Mystère Pascal du Christ¹⁶.

→ Au théologien d'aider à discerner aujourd'hui la forme de cette actualisation pour donner au texte son sens *plein*.

Trois documents de la *Commission Biblique Pontificale* marquent ce désir d'affiner sans cesse l'herméneutique littérale et spirituelle.

- **Commission Biblique Pontificale (CBP) 1993** : « *L'interprétation de la Bible dans l'Eglise* ». (Influence du *Biblicum*. Albert Vanhoye.)
- **CBP 2001** : « *Le Peuple juif et ses saintes Ecritures dans la Bible chrétienne* »¹⁷.
= une continuité entre l'interprétation juive et chrétienne des Ecritures
« Sans l'Ancien Testament, le Nouveau Testament serait un livre indéchiffrable, une plante privée de ses racines et destinée à se dessécher ».
- **CBP 2014** : « *Inspiration et Vérité de l'Écriture Sainte* » (Commission Biblique Pontificale, 22 février 2014)
- clarification des notions d'« inspiration » et de « vérité » des Ecritures.
- la CBP met au jour la dimension avant tout christologique de la vérité de l'Écriture, et tente de rendre compte de ces difficultés d'interprétation des traditions bibliques.

D – Ecriture et Tradition comme sources de connaissance théologique du Mystère du Christ (DV 24).

La source unique de l'Ecriture et de la Tradition est le Christ : ces 2 canaux du Christ ne sauraient donc être opposés (ie, condamner ou rejeter le dogme au nom de l'Ecriture (Kung), ni l'inverse). **DV 9** : elles ont entre elles « des relations très étroites », une même source et une même fin.

¹⁶ Ainsi le contenu révélé n'augmente pas à proprement parler, mais se clarifie. Ainsi déclarait Mons. Florit dans la salle conciliaire de Trente sur le « *Progrès de la Tradition* » : « D'aucune manière ne peut être admis un progrès objectif de la Tradition, dans le sens que s'y ajouterait quelque chose de substantiellement nouveau. Comme l'indiquent les paroles, augmente la compréhension des paroles et des institutions transmises.

Le progrès consiste dans le fait de porter à une formulation claire et *explicite* ce qui est déjà contenu sous un mode obscur ou implicite. Il s'agit donc *d'un progrès interne*, comme pour toute réalité vivante, pour laquelle la substance ne change pas mais se *perfectionne*. En fait, c'est donc une plus grande compréhension des paroles et choses transmises, non externe mais interne (?).

L'Eglise tend donc à la plénitude de la vérité révélée, et la rejoint dans la mesure dans laquelle la Tradition rejoint son progrès interne.

Et le fait que l'Eglise ne rejoigne pas immédiatement la plénitude de la vérité est manifesté par le fait que celle-ci ne peut exprimer simultanément l'entier dépôt de la Révélation, comme l'atteste aujourd'hui et dans le futur l'histoire des dogmes » (trad. de l'A.)

¹⁷ PRÉFACE par le Cardinal Joseph Ratzinger

I. LES SAINTES ÉCRITURES DU PEUPLE JUIF PARTIE FONDAMENTALE DE LA BIBLE CHRÉTIENNE (2-18) A. Le Nouveau Testament reconnaît l'autorité des Saintes Ecritures du peuple juif (3-5) B. Le Nouveau Testament s'affirme conforme aux Ecritures du peuple juif (6-8) C. Ecriture et tradition orale dans le judaïsme et le christianisme (9-11) D. Méthodes juives d'exégèse employées dans le Nouveau Testament (12-15) E. L'extension du canon des Ecritures (16-18)

II. THÈMES FONDAMENTAUX DES ÉCRITURES DU PEUPLE JUIF ET LEUR RECEPTION DANS LA FOI AU CHRIST (19-65) A. Compréhension chrétienne des rapports entre Ancien et Nouveau Testament (19-22) B. Thèmes communs fondamentaux (23-63) C. Conclusion (64-65)

III. LES JUIFS DANS LE NOUVEAU TESTAMENT (66-83) A. Points de vue divers dans le judaïsme d'après l'exil (66-69) B. Les Juifs dans les évangiles et dans les Actes des Apôtres (70-78) C. Les Juifs dans les lettres de Paul et d'autres écrits du Nouveau Testament (79-83)

→ La Théologie (inséparable de la Tradition) se **FORTIFIE – S’AFFERMIT – SE RAJEUNIT** au contact de l’Ecriture, qui est « comme son **AME** ».

DV 24 : « *La théologie sacrée s’appuie sur la parole de Dieu écrite, inséparable de la sainte Tradition, comme sur un fondement permanent* ; en elle aussi elle se *fortifie, s’affermit* et se *rajeunit* toujours, tandis qu’elle scrute, sous la lumière de la foi, toute la vérité, qui se puisse cachée dans le mystère du Christ. Les Saintes Ecritures contiennent la parole de Dieu et, puisqu’elles sont inspirées, elles sont vraiment cette parole ; que l’étude de la Sainte Ecriture soit donc pour la sacrée théologie *comme son âme* [déjà chez Léon XIII, *Providentissimus Deus*, et dans Vat. II : *Optatam Totius 16*]. Que le ministère de la parole, qui comprend la prédication pastorale, la catéchèse, et toute l’instruction chrétienne, où l’homélie liturgique doit avoir une place de choix, trouve, lui aussi, dans cette même parole de l’Ecriture, une saine nourriture et une sainte vigueur. »

Récapitulatif général :

